

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Lors des votations du 10 juin, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur deux objets: l'initiative populaire «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale!(Initiative Monnaie pleine)» et la loi fédérale sur les jeux d'argent.

En résumé, si j'ai bien compris et en simplifiant beaucoup, l'initiative «Monnaie pleine» s'en prend à la monnaie scripturale émise par les banques, qui n'est en fait qu'une monnaie virtuelle, afin d'éviter que les petits épargnants ne se trouvent ruinés en cas de faillite de leur banque, faute de pouvoir retirer des avoirs qui, en fait, ne sont garantis par rien. Elle préconise une centralisation de l'émission de la monnaie scripturale dans les mains de la Banque nationale suisse, plus apte aux yeux de ses auteurs à protéger ces épargnants.

Après avoir pris connaissance d'avis divers, dont les Explications du Conseil fédéral envoyées à tous les citoyens avec leurs documents de vote, j'avoue ma perplexité.

Faut-il croire le Conseil fédéral quand il argue qu'«un tel système affaiblirait le secteur financier, notamment au détriment de la clientèle des banques» et que «en outre, il concentrerait trop de pouvoir entre les mains de la BNS, qui risquerait de faire l'objet de pressions politiques accrues pour qu'elle finance des dépenses publiques»¹?

Faut-il partager l'avis de Claude Paschoud, quand il dit que, combattue à la fois par les banques et les politiciens membres du Conseil d'administration d'une banque, l'initiative sera refusée et que «c'est ainsi que les braves gens seront ruinés d'un jour à l'autre à la prochaine crise sérieuse»²?

Faut-il s'associer aux critiques et incertitudes d'Olivier Delacrétaz «quant à l'efficacité de l'initiative “Monnaie pleine”, à l'ampleur de ses effets collatéraux et, tout simplement, à sa faisabilité»³?

Je serais bien en peine de me prononcer, mais j'avoue que, comme le premier gauchiste venu, je me méfie des banques. Je constate qu'elles prélèvent de plus en plus de frais et servent de moins en moins d'intérêts aux détenteurs de comptes, comme si elles souhaitaient à terme se débarrasser des petits épargnants justement, dont elles semblent ne pas avoir besoin, puisqu'elles peuvent créer ce qui ressemble fort à de la monnaie de singe. Je n'ai pas oublié non plus que l'UBS a su faire appel à l'Etat et à la BNS au moment de la crise financière de 2008, sans que ne soit évoqué le risque d'éventuels inconvénients pour sa clientèle, tant redoutés par le Conseil fédéral.

Quant au deuxième argument de celui-ci, il me paraît spécieux: en effet, d'où pourraient bien provenir les «pressions politiques accrues pour que [la BNS] finance des

dépenses publiques», si ce n'est des autorités politiques elles-mêmes? Et qui les empêcherait de s'en abstenir si elles estiment que c'est une mauvaise chose?

Après avoir pris connaissance des arguments du Conseil fédéral, j'ai finalement le sentiment très net que celui-ci ne défend pas un système financier qui a fait ses preuves, mais les intérêts des banques de ce pays. Cette impression est renforcée par le pauvre argument selon lequel «aucun pays n'a jamais adopté un tel système»⁴. Surtout, gardons-nous de sortir du lot!

Cet argument misérable apparaît aussi dans les explications relatives à la loi fédérale sur les jeux argents, qui se veut la mise en œuvre de l'article constitutionnel du même nom adopté par les citoyens suisses le 11 mars 2012. En effet, nous dit la brochure explicative, «la loi fédérale sur les jeux d'argent prévoit donc que la Suisse, comme 17 autres pays européens, bloquera l'accès aux jeux en ligne non autorisés»⁵.

Cette loi, qui vise à améliorer la protection des consommateurs contre les dangers des jeux d'argent, notamment sur internet, prévoit le blocage des jeux en ligne qui ne disposent pas d'une concession ou d'une autorisation suisse, ne se soumettent donc pas aux règles suisses sur les jeux d'argent en général et ne versent pas, par conséquent, les contributions financières affectées à l'AVS/AI, au sport, à la culture et à des fins sociales. Considérant que la loi porte atteinte à la liberté d'accès à internet, des jeunes gens de divers partis soutenus par des organisations économiques ont lancé le référendum.

Il faut se réjouir que le Conseil fédéral se soucie de mettre en œuvre la volonté du peuple exprimée le 11 mars 2012. Cela ne va pas de soi, comme chacun sait.

Mais je dois avouer que je suis excédée par cette manie qu'ont les autorités de vouloir, à coups de restrictions des libertés, protéger les gens contre tout et n'importe quoi, partant de l'idée que les populations forment un troupeau de débiles incapables de se prémunir contre les dangers de toutes sortes qui les menacent depuis qu'ils ont eu l'imprudence de venir au monde.

A l'époque où internet n'existait pas et où il était impossible de jouer gros dans les casinos suisses, les joueurs invétérés se rendaient dans les casinos étrangers. Pense-t-on que les intoxiqués des jeux en ligne ne trouveront pas une combine pour contourner la loi? Je suis prête à parier que des petits malins œuvrent déjà dans ce sens.

Comme mes patients lecteurs l'auront compris, je suis un schtroumpf grognon: je n'aime pas les banques, je n'aime pas le Conseil fédéral, je n'aime pas les faiseurs de lois liberticides et moralisatrices, je n'aime pas les casse-pieds.

C'est pourquoi je voterai «oui» à la monnaie pleine et «non» à la loi fédérale sur les jeux d'argent.

Mariette Paschoud

¹ Brochure *Explications du Conseil fédéral*, p. 5

² *Le Pamphlet* n° 472, février 2018.

³ *La Nation* n° 2096, 11 mai 2018.

⁴ *Explications...*, même page.

⁵ *Ibid.* p. 25.

Choisis ton camp, camarade! (ou pas)

La région de Gaza est le théâtre d'un affrontement permanent entre les soldats israéliens et les manifestants palestiniens. Elle est aussi le théâtre d'un affrontement permanent entre deux moitiés de l'humanité, celle qui soutient les soldats israéliens et celle qui soutient les manifestants palestiniens.

Les médias et les journalistes se divisent en deux camps: ceux qui soutiennent les soldats israéliens et ceux qui soutiennent les manifestants palestiniens. Les politiciens, les écrivains, les philosophes, les artistes se répartissent eux aussi en deux factions irréconciliables, l'une défendant les soldats israéliens, l'autre les manifestants palestiniens.

De même, vos amis sur Facebook ou dans la vraie vie, vos voisins, vos collègues, les gens que vous côtoyez dans le bus ou que vous croisez dans la rue, forment deux hémisphères étanches, le premier pro-israélien et le second pro-palestinien.

On ne saurait certes exclure qu'il puisse encore exister, dans les régions les plus reculées de la Sibérie, quelques paisibles Yakoutes ou quelques lointains Tchouktches qui n'aient pas encore ressenti le besoin pressant de prendre parti dans ce conflit. En revanche, c'est en vain qu'on chercherait dans le monde occidental quelqu'un de sage et de prudent qui émettrait l'avis que, connaissant les mauvais penchants de la nature humaine, il est probable qu'il y ait autant de soldats israéliens prêts à tuer sans scrupules – parce qu'ils se savent appuyés par une moitié de l'humanité – que de manifestants palestiniens avides d'affrontement et feignant habilement le pacifisme – parce qu'ils se savent encouragés par l'autre moitié de l'humanité.

Notre propos n'est pas de faire de l'humanisme à deux balles en déclarant qu'il faut aimer tout le monde. C'est plutôt le contraire! Nous constatons avec lassitude que le citoyen lambda ne s'intéresse absolument pas à comprendre la réalité et à connaître la vérité, notions forcément trop nuancées et trop compliquées pour des gens aux réflexes binaires – ce qui est parfois excusable – et à l'intelligence médiocre – ce qui est toujours haïssable, même si ce n'est pas de leur faute –, qui ne songent qu'à se ranger bien sagement dans un clan, dans un groupe uniforme, à se fondre dans une masse grouillante et indistincte où chacun brandit les mêmes slogans qu'il n'a pas rédigés par lui-même. L'homme se comporte comme un loup qui se cherche une meute pour pouvoir hurler avec. On préfère le collectif à l'individu. On se choisit une cause pour avoir le sentiment d'exister. On donne un avis péremptoire sur tout ce qu'on ne maîtrise pas – et Dieu sait si le conflit israélo-palestinien en offre un bel exemple, tout en n'étant qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

Telle est la réflexion que nous inspirent les événements de Gaza. Nous finissons par éprouver davantage de respect pour les soldats israéliens et les manifestants palestiniens qui se battent, que pour le reste du monde qui bêle.

Pollux

Une princesse parfaite

Le mariage du prince Henry, duc de Sussex, avec l'Américaine Meghan Markle a été célébré à Windsor le 19 mai.

L'événement a été l'occasion pour la presse de se répandre en propos laudatifs sur la mariée, propos confirmés par les témoignages recueillis dans le public par les journalistes – qui n'ont apparemment pas rencontré d'avis contraires...

Ceux qui ne le savaient pas encore, faute de lire régulièrement la presse *people*, ont donc appris que la nouvelle duchesse de Sussex, en plus d'être très belle, se distingue par diverses vertus: elle est métisse descendante d'esclaves, elle est divorcée, c'est une femme de gauche, qui a soutenu Hillary Clinton lors de la dernière élection présidentielle américaine, elle est active dans la défense des droits de l'homme.

J'en oublie peut-être quelques-unes, mais ces particularités font indubitablement d'elle, si on en croit les commentaires populaires et journalistiques, la femme idéale pour apporter un peu de sang neuf et de modernité à une monarchie sclérosée. De là à penser que le prince Harry a épousé un symbole...

Le conte de fée finira par céder la place à la réalité quotidienne. C'est alors qu'on saura si la nouvelle petite-fille d'Elisabeth II est dotée de qualités banales comme l'intelligence, la gentillesse, la générosité, la persévérance, l'honnêteté, la fidélité ou le courage, qui devraient lui permettre d'assumer ses devoirs de princesse anglaise et d'assurer le bonheur de son mari et de leurs éventuels futurs enfants.

A en juger par les photos publiées sur internet, la reine n'avait pas l'air très optimiste.

M.P

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Le suicide assisté volontaire d'un vieil Australien de cent quatre ans encore en bonne santé, c'est trop bien.» Dites: «Le suicide assisté volontaire d'un vieil Australien de cent quatre ans encore en bonne santé, c'est épatant (ou formidable ou merveilleux).

N'oubliez pas, toutefois, que le jour n'est pas si lointain où on vous fera subir le même sort, au nom de votre bien-être évidemment, mais sans vous demander votre avis.

Le pinailleur

Climat

Il y a essentiellement deux domaines scientifiques dans lesquels existe une controverse, dans lesquels des spécialistes compétents, des universitaires de haut niveau, des scientifiques reconnus, qui ne partagent pas l'avis de leurs collègues, ont tenté de faire valoir des objections contre une doxa officielle largement répandue, et se sont vus diffamés, moqués, ridiculisés voire persécutés.

L'un de ces domaines, on le sait, est historique. Dans ce domaine, il est même interdit, dans plusieurs Etats européens, de manifester la moindre incrédulité quant au récit officiel et les incrédules sont assimilés à des incitateurs à la haine (religieuse ou raciale) et jetés en prison.

Les climato-sceptiques ne risquent pas encore la prison, mais ils ont déjà subi la mise à l'index médiatique et professionnelle, le licenciement brutal, le mépris des «vrais scientifiques», les lazzi des climatologues en gilet rayé et de la multitude des bénéficiaires de la fable d'un prétendu réchauffement climatique anthropogène.

M. Jean-Claude Pont, docteur en mathématiques, avec une bonne formation en physique théorique, en astronomie et en histoire de la pensée scientifique, est largement aussi compétent que la moyenne des climatologues. Il a publié récemment un pamphlet intitulé *Le Vrai, le Faux et l'Incertain dans les thèses du réchauffement climatique*¹, dans lequel il dévoile les erreurs nombreuses et graves qui affectent les thèses du fameux *GIEC*². Grosso modo, la thèse officielle, celle du GIEC, se résume à ceci:

- a. Le réchauffement de la planète a été d'environ 0,7 degré au cours de ces cent vingt dernières années.
- b. Ce réchauffement est sans précédent dans l'histoire et il va croissant.
- c. Ce réchauffement est causé par les gaz à effet de serre, dont le CO₂ est le principal responsable.

On se souvient que la période de 1951 à 1970 fut une période de rafraîchissement: on a encore en mémoire le mois de février 1956 ou le grand hiver 1962-1963, qui faisait écrire au *Time Magazine* en 1977: «Les scientifiques et les ordinateurs de la *National Oceanic and Atmospheric Administration* prédisent, avec assurance, que le temps glacial continuera.»

A la création du GIEC, changement de cap à 180 degrés. Il faut maintenant, sans qu'une étude ait justifié ce virage, lutter contre le **réchauffement** de la planète.

Pont, comme Prud'homme³ avant lui, démontre que le GIEC n'a pas de compétences scientifiques propres, mais des convictions politiques et idéologiques solides. Les contradicteurs sont bâillonnés. L'ancien ministre Claude Allègre n'est plus invité sur les plateaux de télévision depuis la publication de son ouvrage *L'imposture climatique ou la fausse écologie*⁴. M. Claude Verdier, chef du service météo de France 2, a été brutalement licencié après la publication de son ouvrage *Climat Investigation*⁵ paru peu avant la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). Comme l'écrit Jean-Claude Pont: «Pour certaines personnes d'obédience giecienne, comme pour les climatotoxiques qui ont l'imprécation pour méthode, nous sommes des révisionnistes, des hérétiques, voire des nazis.»

Alors, finalement, qui croire?

L'auteur de ces lignes n'a pas la moindre compétence pour en décider. Mais le plus sage me semble être de lire tout ce qui est publié sur un sujet controversé et de se faire une idée non seulement en fonction des arguments scientifiques, des graphiques et des tableaux, mais aussi en fonction de la manière dont les défenseurs d'une thèse traitent les tenants de la thèse contraire. La mise à pied professionnelle, l'imprécation et la poursuite pénale de l'adversaire ne sont pas les signes d'une position solide.

Claude Paschoud

¹ Ed. La Liseuse, Sion 2017.

² L'auteur relève, avec un sourire ironique, que le titre anglais de ce cénacle ne comprend pas le mot «experts», que les francophones ont ajouté: le GIEC est donc *le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*.

³ Rémy Prud'homme, *L'idéologie du réchauffement, Science molle et doctrine dure*, éd. de l'Artilleur/Toucan, Paris 2015.

⁴ Plon, Paris 2010.

⁵ Ring, Paris 2015.

Et si...?

Mme Philomena Colatrella, présidente de la direction générale du Groupe CSS est d'avis qu'il faudrait remplacer, dans l'assurance-maladie de base, la franchise minimale de 300 francs par des franchises pouvant aller jusqu'à 10'000 francs. Du coup, les primes diminueraient de 170 francs et on économiserait au moins 1 milliard par année. Bien entendu, les plus démunis bénéficieraient d'une aide – payée par les cantons et non par les assureurs, naturellement –, car il ne saurait être question de les priver des soins dont ils ont besoin.

Il va de soi, pour Dame Colatrella, que les «non-plus démunis» possèdent tous des milliers de francs de réserve pour financer leurs problèmes de santé et ceux de leurs familles en cas de gros pépin.

Sur quelle planète vit donc cette dame?

Le fait que le Groupe CSS est un des plus gros assureurs de Suisse n'a évidemment rien à voir avec cette proposition philanthropique, qui permettrait aux caisses maladie d'encaisser des primes tout en se dispensant, dans de très nombreux cas, de rembourser un seul centime aux prétendus assurés.

*Et si la franchise passait à 10'000 francs, titrait **20 minutes** du 16 avril?*

Et si on supprimait l'assurance-maladie obligatoire pour laisser les gens se débrouiller tout seuls?

Comme les caisses maladie ont besoin de vivre, ainsi que vient de le démontrer Mme Colatrella, on verrait ressurgir à très bref délai le système de l'assurance-maladie facultative à choix multiples fondée sur une véritable concurrence. Les membres de la classe moyenne, trop riches pour avoir droit à l'aide publique, mais trop pauvres pour assumer seuls les coûts d'une grave maladie, s'assureraient massivement et assureraient leurs enfants chez des assureurs qui leur feraient des offres ciblées. Les affiliés en bonne santé paieraient pour les malades, comme ça a toujours été le cas, de sorte que les amateurs de solidarité seraient satisfaits. Quant aux négligents, tant pis pour eux. D'ailleurs, actuellement, ils ne paient pas leurs primes et ne sont donc pas couverts non plus.

Et si on se mettait à réfléchir à cette solution?

M.P.

Aveuglement volontaire

Les attentats ou meurtres contre des juifs et commis par des musulmans, évoqués par l'actualité récente, devraient nous rendre sensibles à l'origine de cette haine. Non seulement la presse ignore généralement le lien entre cette haine et l'islam, mais elle s'obstine (pour celle qui cultive le conformisme) à détruire ce lien dans l'esprit du public occidental. C'est un des points où la notion de propagande par le silence se révèle d'une extrême gravité. Nous pouvons parler à ce sujet de conditionnement idéologique, par cette presse, de l'opinion publique occidentale.

L'islam modéré est une invention de ces idéologues et il doit servir à accélérer la déchristianisation de l'Europe en prenant appui notamment sur l'immigration musulmane. Les laïcistes contemporains préfèrent l'islamisation de l'Europe à la reconquête par elle de ses racines chrétiennes. A cette fin, ils n'hésitent pas à mentir sur l'islam, qui enseigne en particulier ceci: «L'inimitié et la haine appa-

raîtront entre nous [musulmans] et vous [tous les non-musulmans], à jamais, jusqu'à ce que vous croyiez en Allah seul.»¹

L'islam enseigne donc clairement la haine des non-musulmans et ceci à jamais! Aussi, lorsqu'un imam affirmait récemment sur France 2 que cet enseignement est aujourd'hui caduc parce que lié à des circonstances historiques déterminées, nous pouvons affirmer qu'il ment effrontément.

Dans son livre *Interroger l'islam*², l'abbé Guy Pagès lui donne cette réfutation imparable: «Affirmer cela revient à admettre que le Coran n'a pas une valeur universelle, valable pour tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux, qu'il n'est donc pas la parole immuable du Dieu éternel, ni donc l'islam la religion universelle. Or Allah engage sa vérité et son autorité en ce verset non pas pour un temps déterminé et passé, mais "à jamais"; il n'est donc pas légitime de restreindre la portée et le sens de ce verset à un temps passé.»

J'emprunterai donc à un autre ancien iman, diplômé de l'université islamique du Caire et docteur ès lettres de la Sorbonne à Paris, les termes de ma conclusion: «Le Coran fait de l'islam une croyance que l'on est en droit, et même en devoir, de redouter, d'autant plus que sa pratique s'avère inadmissible au regard des exigences de notre époque. L'horreur peut surgir dès qu'un musulman décide d'agir conformément à certains préceptes de ce livre.»³

Michel de Preux

¹ Coran, sourate 60, verset 4.

² Ed. Dominique Martin-Morin, Poitiers 2013, p. 201.

³ *La barbarie dans le Coran* par Abbas Abdelnour, ancien imam, cité par Malek Sibali dans *L'islam, sacrée violence - textes fondateurs*, éd. de Paris, 2011, p. 101.

Beau geste

A l'occasion de la Saint-Georges, qui est sa fête puisque il se prénomme Jorge, le pape François a fait distribuer des glaces à trois mille déshérités de Rome. Le Saint-Siège aurait expliqué que «le Saint-Père [voulait] célébrer cette journée avec les plus nécessiteux et les sans-abri de Rome»¹.

Comme il faisait très chaud le 23 avril, les bénéficiaires ont fort apprécié ce geste de charité.

Je suppose qu'en cas de température glaciale, ils auraient eu droit à un cornet de châtaignes.

Ce n'est pas parce qu'on vit dans la misère qu'on n'a pas droit à une friandise de temps en temps, bien au contraire. Il est bon que le pape ait compris cela.

Mais on peut se demander si ce dernier, qui «a fait de l'accueil des pauvres l'un des thèmes centraux de son pontificat» et qui a instauré une Journée mondiale des pauvres, n'aurait pas pu offrir en plus des glaces quelques tentes dressées dans les jardins du Vatican à l'intention des sans-abri.

Quoi qu'il en soit, on est heureux d'apprendre que, dans une ville qui compte près de trois millions d'habitants, il ne s'est trouvé que trois mille personnes suffisamment nécessiteuses pour avoir droit aux largesses du pape François, lequel, pour une somme après tout minimale – même si chaque glace a coûté 5 euros, l'opération n'aura pas ruiné le Vatican –, s'est assuré l'admiration béate de tous les mécréants d'Occident.

M.P.

¹ *20 minutes* du 24 avril 2018.

Mais à quoi jouent-ils donc?

Ça devient fatigant: quelques jours après avoir été élu président de la Généralité de Catalogne par le parlement catalan le 14 mai, Quim Torra, qui est certes indépendantiste, mais qui n'est ni emprisonné ni en exil et remplit donc les conditions posées par Madrid, a présenté un gouvernement comportant deux prisonniers et deux exilés. Du coup, le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a reconnu les pouvoirs du président, mais refusé d'admettre la légitimité du nouveau gouvernement catalan. Le fameux article 155 de la Constitution espagnole, qui a permis de mettre la Généralité sous tutelle, reste donc en vigueur.

Comme nos lecteurs le savent, j'éprouve de la sympathie pour la cause indépendantiste. Mais cette guéguerre m'attriste. La Catalogne a besoin de retrouver sa stabilité et des autorités catalanes qui puissent se mettre au travail. La proclamation de l'indépendance du 27 octobre 2017 a été un échec. Il convient de l'admettre et de considérer que, le moment n'étant pas venu, il faut savoir patienter.

Après tout, entre le moment où le major Davel a été décapité en 1723 pour avoir voulu libérer le Pays de Vaud de la tutelle bernoise et la première réunion du Grand Conseil du canton de Vaud le 14 avril 1803, il ne s'est écoulé que huitante ans moins dix jours. Qu'est-ce donc au regard de l'histoire?

M.P.

Bricoles

Héros

Le colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, tué le 23 mars dernier à Trèbes, a été fêté comme un héros national. Peu de commentateurs se sont demandé comment un officier, surentraîné au combat rapproché et en pleine forme physique, pouvait avoir été égorgé par un voyou, qui s'était préalablement emparé de son arme. Une telle interrogation aurait probablement terni le «sacrifice» du héros.

Mais moins de commentateurs encore se sont demandé publiquement si le rôle d'un officier de gendarmerie était bien de proposer à un preneur d'otage de se substituer à l'otage, de prendre sa place et de se laisser égorgé après avoir perdu son arme de service.

On peut donc être à la fois un héros et un maladroit! (*cp*)

Mai 68: le triomphe des nigauds

On peut difficilement commémorer la révolution de mai 1968 sans se référer à son slogan phare, qui résume parfaitement la pensée de ses meneurs: «Il est interdit d'interdire.» Digne successeur de la pensée jacobine de Saint-Just «pas de liberté pour les ennemis de la liberté», il illustre les difficultés existentielles de l'adolescent qui doit se construire dans un monde qu'il n'a ni créé ni choisi, l'ivresse de la pensée vide, le mythe onirique de la page blanche et finalement le dur retour au réel.

Les étudiants parisiens rêvent ce printemps de nous jouer un deuxième acte de cette comédie ubuesque, mais ils n'ont pas la culture ni l'expérience voulues pour saisir le sens profond de la pièce. Ils sont aussi benêts et aussi touchants que le bébé qui prétend conduire la voiture de son papa. Le blocage des facultés aura pour seul effet de retarder d'un semestre ou d'une année l'obtention de leur diplôme, et donc leur inscription à la caisse de *chômage*.

Rappelons que *Le Pamphlet* a été fondé en 1970 en réaction aux élucubrations soixante-huitardes qui avaient commencé à se répandre en Suisse romande. (*cp*)

Retours de manivelles

Le mercredi 9 mai, dans un article intitulé *Bienvenue sur Haine.com*, *Le Canard enchaîné* s'indignait de la détestation que véhiculent les réseaux sociaux à l'égard de la presse notamment. Et d'évoquer, entre autres politiciens, François Fillon, qui, il y a un an, «balançait les pires horreurs sur "Le Canard", sans qu'aucun politique ne s'en émeuve». Pauvre volatile incompris!

Les têtes de Turc du *Canard* osent manifester leur mécontentement. Et leurs partisans renchérissent sur les réseaux sociaux – pas toujours avec élégance, il est vrai. Quel scandale!

Si les journalistes du *Canard* ont le cuir trop mince pour supporter la rogne des gens dont ils détruisent ou tentent de détruire la vie et la carrière, il faut qu'ils changent de métier; ou alors qu'ils apprennent à faire la différence entre légitime dénonciation d'un scandale et harcèlement impitoyable. (*mp*)

Publicité culottée

Je suis tombée en lisant *20 minutes* du 24 avril sur une publicité d'IKEA, maison bien connue pour avoir mis à mal les nerfs d'une bonne partie de la population grâce au montage de ses meubles vendus en pièces détachées.

Ce message publicitaire se veut écolo et a été rédigé en collaboration avec le WWF suisse, avec qui IKEA a élaboré «10 conseils de vie durable» – les neuf autres, qui m'ont échappé, ont probablement paru dans d'autres éditions du quotidien gratuit.

Nous recyclons 85% des déchets que nous produisons. En échange, tu tries tes déchets ménagers. D'accord?

On croirait entendre une mère aux prises avec un enfant rebelle:

Je fais de l'ordre dans ta chambre. En échange, tu te brosses les dents. D'accord?

Je voudrais bien savoir ce qui autorise IKEA à tutoyer ses clients potentiels et à les traiter comme des gamins.

J'espère que le «conteneur de déchets avec couvercle» que l'entreprise tente de vendre par ce moyen pour le prix de 14 fr.95 restera dans ses rayons. (*mp*)

Stages

Cet été, seize jeunes Suisses auront, grâce à des entreprises, la possibilité de faire un stage de deux mois en Chine tous frais payés. Le but de ce séjour est «de développer leurs compétences personnelles, leur ouverture d'esprit et leur capacité à communiquer pour lancer au mieux leur vie professionnelle»¹. Apparemment, il ne s'agit pas d'aller faire du tourisme, mais d'exercer une activité.

Pour ce qui est du développement des compétences personnelles – notion on ne peut plus vague – et de l'ouverture d'esprit, je veux bien croire qu'un séjour en Chine puisse être bénéfique à de jeunes Suisses désireux de se perfectionner avant d'entrer dans la vie active, surtout si on leur permet de visiter le pays.

Je suis un peu plus sceptique en ce qui concerne l'aptitude à communiquer: à ce que j'ai pu constater, les Chinois ont tendance à parler le chinois.

Pour communiquer au sein de l'entreprise, il faut probablement parler l'anglais, qui, on l'admettra, peut s'apprendre ailleurs qu'en Chine.

Mais peut-être cela coûterait-il plus cher. (*mp*)

¹ *20 minutes* du 24 avril 2018.

Gastronomie

Le 27 avril, le grand chef de la Corée du Nord Kim Jong-un et le président de la Corée du Sud Moon Jae-in se sont rencontrés pour un sommet «historique». Ils ont également partagé un repas au cours duquel auraient été servis notamment des röstis – souvenir des années bernoises du dictateur nord-coréen – et des nouilles froides. «Pour ce plat emblématique du Nord, Pyongyang a mis à disposition un de ses plus grands cuisiniers», s'est extasié mon quotidien gratuit habituel.

Et moi qui croyais que pour confectionner des nouilles froides il suffisait de faire refroidir des nouilles chaudes! Béotienne, va! (*mp*)

Humanisme

Fin avril, un individu, qui venait de quitter, sans autorisation mais en compagnie de sa femme, un centre psychiatrique neuchâtelois, s'est livré à deux agressions à la hache en vue de s'approprier une voiture.

«La vision psychiatrique d'aujourd'hui est ouverte et humaniste», aurait indiqué le médecin-chef du centre pour expliquer que personne ne s'était vraiment inquiété du départ du patient, dont la violence n'était, paraît-il, pas prévisible.

Pour la sécurité des habitants, on préférerait une vision un peu moins ouverte et un peu moins humaniste; et aussi un peu plus de pessimisme et un peu moins de naïveté quant à la possible violence des cinglés qui sont confiés aux bons soins des psychiatres ouverts et humanistes. (*mp*)

Le Pamphlet
Case postale 998
1001 Lausanne
Courriel: courrier@pamphlet.ch
ccp:10-25925-4
Rédacteur responsable: Mariette Paschoud
ISSN 1013-5057